

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 octobre 1999, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre du désenclavement du quartier de l'Arsenal à Saint Fons, il est prévu le prolongement des rues Louis Blanc, Mathieu Dussurgey jusqu'à la rue Emile Zola, sur une longueur de 160 mètres et une largeur de 12, cette portion de rue longe quatre propriétés privées.

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'une parcelle de terrain de 1592 mètres carrés, cadastrée sous le numéro 119 de la section AD. Cette parcelle supporte quatre bâtiments de simple rez-de-chaussée de respectivement 342, 126, 92 et 36 mètres carrés. Seul le premier bâtiment est occupé par cinq locataires.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, les consorts Ferrard céderaient la parcelle en cause au prix de 600 000 F, conformément à l'avis des services fiscaux ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit compromis ;

Où l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation et urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

1° - Approuve ce compromis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que, le moment venu, l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense en résultant ainsi que les frais de notaire s'élevant à 13 000 F, seront prélevés sur les crédits de la Communauté urbaine - exercice 1999 - compte 211 800 - fonction 824 - opération 0057.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,